

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Evaluation au cours de la formation	6
Formations ultérieures accessibles	6
Organisation pratique	6

APPFARM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'approfondissement en sciences pharmaceutiques vous offre:

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences pharmaceutiques ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;
- l'occasion de réaliser un stage d'immersion professionnelle afin de découvrir les métiers du pharmacien, entre autres officine ouverte au public, officine hospitalière, laboratoire de recherche, industrie pharmaceutique, laboratoire d'analyse médicale.
- l'occasion de réaliser un stage à l'étranger dans un des domaines des sciences pharmaceutiques

APPFARM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans différents domaines d'intérêt en relation avec le développement, l'analyse et l'utilisation des médicaments et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou un système complexe relevant des sciences pharmaceutiques, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en sciences pharmaceutiques.

Au terme du complément disciplinaire en sciences pharmaceutiques, l'étudiant est capable de :

- Compl-discpl.1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines d'intérêt (statistiques, épidémiologie, analyse instrumentale, biophysique, drug design, pharmacocinétique, biochimie médicale, pharmacognosie) afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.
- Compl-discpl.2. Développer une analyse approfondie et intégrée de questions concrètes en sciences pharmaceutiques relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
- Compl-discpl.3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences pharmaceutiques.
- Compl-discpl.4. Réaliser une première expérience de stage afin de se projeter dans sa future profession de pharmacien
- Compl-discpl.5. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.
- Compl-discpl. séjour dans une autre institution à l'étranger. S'il effectue une partie de son parcours de formation à l'étranger : évoluer dans un environnement international et multiculturel, généralement dans une autre langue que le français, et s'ouvrir à d'autres expériences pédagogiques.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

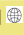
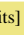
2 3

Contenu:

Deuxième bloc annuel de bachelier

○ LANGL1855	Anglais médical	Timothy Byrne (coord.) Aurélie Deneumoustier Carlo Lefevre (coord.)	FR [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] ⊕	X
○ WFARM1219	Biophysique appliquée aux médicaments	Bernard Gallez (coord.) Joseph Lorent	FR [q1] [30h+15h] [3 Crédits] ⊕	X
○ WFARM1247	Traitement statistique des données	Eugen Pircalabelu	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] ⊕	X
○ WFARM1239	Atelier informatique et de recherche bibliographique appliquée au médicament	Roberta Gualdani (supplée Laure Bindels)	FR [q1] [5h+10h] [2 Crédits] ⊕	X

Bloc
annuel
2 3

○ WFARM1202	Eléments d'épidémiologie appliquée aux sciences pharmaceutiques et biomédicales	Séverine Henrard	FR [q2] [20h] [2 Crédits] 	X	
○ WFARM1290	Communication professionnelle en santé	Olivier Costa Muriel Rocour (coord.) Stephan Van den Broecke	FR [q2] [15h+10h] [2 Crédits] 	X	

○ Troisième bloc annuel de bachelier

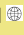
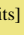


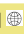

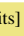
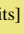
Dans le cadre du complément à la majeure en bloc annuel 3, l'étudiant choisit soit de poursuivre l'approfondissement débuté en 2e bloc annuel, soit de bifurquer de l'approfondissement en sciences pharmaceutiques vers l'approfondissement en sciences pharmaceutiques - recherche, soit de réaliser une partie de sa formation à l'étranger (Erasmus).

⌘ Poursuite de l'approfondissement (9 crédits obligatoires et 6 crédits au choix) (15 crédits)

○ WFARM1309	Stage d'immersion professionnelle dans le monde pharmaceutique	Ahalieyah Anantharajah Lidvine Boland Giulio Muccioli (coord.) Stefanie Quennery Stéphanie Valentin	FR [q2] [7.5h] [5 Crédits] 		X
○ WFARM1349	Séminaire intégré en sciences pharmaceutiques	Raphaël Frédéric Emmanuel Hermans (coord.) Bénédicte Jordan Joseph Lorent Giulio Muccioli	FR [q2] [45h] [4 Crédits] 		X

○ Cours au choix de l'approfondissement (6 crédits)

L'étudiant choisit 6 crédits dans la liste ci-dessous.

⌘ WFARM1319	Pharmacognosie-étude de cas	Joëlle Leclercq	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 		X
⌘ WFARM1329	Compléments d'analyse instrumentale	Marie-France Herent Giulio Muccioli (coord.)	FR [q2] [20h+10h] [2 Crédits] 		X
⌘ WFARM1339	Compléments de pharmacocinétique	Laure Elens	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 		X
⌘ WFARM1359	Drug design en chimie pharmaceutique	Raphaël Frédéric (coord.) Didier Lambert	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 		X
⌘ WFARM1369	Evaluation de la biodistribution et de l'effet d'un médicament par des méthodes non invasives	Bernard Gallez	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 		X
⌘ WFARM1379	Exercices pratiques de biochimie médicale	Joseph Dewulf Catherine Fillee Damien Gruson (coord.) Vincent Haufroid Diane Maisin	FR [q2] [0h+30h] [2 Crédits] 		X
⌘ WFARM1370	Formation à la communication scientifique	Timothy Byrne (coord.) Olivia Dalleur Aurélien Deneumoustier	FR [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 		X
⌘ WFARM1375	Médicaments et développement durable	Nathalie Delzenne (coord.) Raphaël Frédéric Pauline Modrie Anne Spinewine Sandy Tubeuf Françoise Van Bambeke	FR [q2] [10h+20h] [2 Crédits] 		X

⌘ Formation partielle à l'étranger (Erasmus) (27 crédits)

L'étudiant autorisé à réaliser une partie de son parcours à l'étranger au 2e quadrimestre du 3e bloc annuel est dispensé de 12 crédits de la majeure et de 15 de l'approfondissement. Le programme suivi à l'étranger est déterminé en accord avec le responsable académique du programme de l'UCLouvain. Pour plus de renseignements, consulter la rubrique internationalisation et s'adresser au secrétariat de l'école de pharmacie.

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

APPFARM - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

L'approfondissement en sciences pharmaceutiques est accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, sans condition d'accès.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Intégrée au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, cette formation donne accès au Master en sciences pharmaceutiques.

Cette formation seule ne peut donner accès au master en sciences pharmaceutiques.

Pour les étudiants ayant une formation proche du programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, l'accès au Master en sciences pharmaceutiques peut être envisagé après demande à la commission d'admission. Un complément de formation pourrait être déterminé par cette commission.

ORGANISATION PRATIQUE

Contacts utiles

Secrétariat : [Josiane Toremans](#)

Tél. 02/7647360, localisation : Tour 73 van Helmont, niveau 0.

Le secrétariat est accessible aux étudiants tous les matins de 10h à 12h, et les lundis et jeudis de 13h à 14h. Horaire spécifique durant les vacances.

Conseiller aux études : Luc Bertrand

Inscription à l'approfondissement

1. Inscription à l'approfondissement

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'approfondissement (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'y inscrire)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'approfondissement via son bureau virtuel (accéder au portail UCLouvain, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'approfondissement suivie au deuxième bloc annuel de bachelier (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

2. Modification de l'inscription à l'approfondissement

Les demandes de modifications doivent être soumises, après discussion avec le conseiller aux études, à la commission d'admission, via le secrétariat qui jugera de l'acceptabilité de la demande. La date limite pour faire la demande est fixée au 30 septembre.

Horaire des cours

L'horaire des cours est disponible à l'adresse lien

Inscription aux cours de l'approfondissement

1. Informations sur les séquences de cours contraignantes

2. Inscription aux activités de l'approfondissement

L'inscription aux activités (aux cours) de l'approfondissement se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Organisation des horaires des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens se réalise au moment de l'inscription aux examens des activités du programme de majeure aux périodes indiquées par l'École de pharmacie.

2. Consultation des horaires d'examens -

Via la plateforme dédiée aux horaires.